

Le bien que vous souhaitez acquérir fait l'objet d'une vente par appel d'offres notarial : l'**immo-Interactif**. Conçu par les notaires comme une solution innovante et exclusive, l'**immo-Interactif** permet de vendre rapidement un bien immobilier. L'avantage pour l'acquéreur : situer son offre par rapport à celles d'autres acquéreurs potentiels et pouvoir faire des offres supérieures le cas échéant.

Les 3 bonnes raisons d'acheter en immo-Interactif :

- La garantie du prix du marché
- La transparence
- La sécurité d'un processus notarial

De la consultation de l'annonce immobilière jusqu'à la signature de l'acte authentique, le notaire vous accompagne et vous conseille à chaque étape.



© Franz Fflueg - Foto ra.com

QU'EST CE QUE L'IMMO-INTERACTIF® ?

Le service en ligne **immo-Interactif** permet d'acheter des biens immobiliers grâce à la dynamique et à la transparence d'offres successives saisies sur Internet. Vous pouvez connaître en temps réel et en restant chez vous, la conclusion de votre proposition. Le notaire responsable de la vente prend en charge son organisation dans les meilleures conditions et orchestre le processus :

- 1** Sélection d'une annonce immobilière : le bien désiré est à vendre en **immo-Interactif** → L'adresse du bien et les pièces du dossier sont accessibles sur www.immobilier.notaires.fr (plan de situation, note de synthèse immeuble, diagnostics, règlement de copropriété...)
- 2** Visite du bien à vendre → Les visites sont planifiées. Si vous êtes intéressé, vous signez une demande d'agrément avec ses conditions générales et particulières
- 3** Inscription gratuite à l'immo-Interactif sur le site www.immobilier.notaires.fr pour demander à participer → Cette demande doit être faite avant l'ouverture de la période de réception des offres : le notaire vous délivrera un agrément électronique qui vous permettra de faire vos offres
- 4** Réception des offres : les acquéreurs potentiels agréés font leurs offres d'achat publiquement, en temps réel, sur le site www.immobilier.notaires.fr → 24h pour effectuer vos offres en ligne, en toute transparence
- 5** Acceptation de la meilleure offre au regard du cahier des conditions générales et particulières définies par le vendeur et signature de l'avant-contrat de vente chez le notaire → Le notaire contacte l'acquéreur sélectionné sans délai

L'IMMO-INTERACTIF® : SÉCURITÉ ET TRANSPARENCE

Le savoir-faire notarial au service de l'immobilier :

- Toute l'information utile est détaillée dès l'annonce (diagnostics techniques, urbanisme, descriptif détaillé, statut d'occupation...)
- La maîtrise du contexte juridique et technique en amont de la vente sécurise tout le processus
- Le prix d'acquisition est défini par la confrontation de l'offre et de la demande
- La visualisation, en temps réel, des offres successives assure la transparence
- L'acquéreur bénéficie des protections légales ordinaires en matière de ventes immobilières : conditions suspensives d'obtention de prêt (loi Scrivener) et délai de rétractation (loi SRU)

Vous êtes vendeur

Les notaires de France vous proposent l'**immo-Interactif**, un service innovant et exclusif pour vendre rapidement un bien immobilier. L'avantage pour le vendeur : obtenir, en 24 heures, la meilleure offre d'achat grâce à l'émulation provoquée entre les acquéreurs potentiels qui visualisent les propositions concurrentes et peuvent faire des offres supérieures en temps réel.

Les 4 bonnes raisons d'utiliser l'immo-Interactif :

- La transparence
- La garantie d'obtenir le prix du marché
- Des délais de vente maîtrisés
- La sécurité de la transaction pendant tout le processus

De la préparation du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique votre notaire vous conseille à chaque étape.



QU'EST CE QUE L'IMMO-INTERACTIF ?

L'**immo-Interactif** permet de vendre vos biens immobiliers au meilleur prix du marché en réunissant les acquéreurs potentiels sur Internet, pendant une durée limitée, pour réaliser en ligne leurs offres d'achat.

Votre notaire est votre interlocuteur. Il s'occupe de tout et orchestre le processus en 8 à 10 semaines :

- | | | |
|---|----------|--|
| <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du bien à vendre • Signature du mandat | <p>➔</p> | <p>Une valeur de présentation attractive conditionne la réussite de la vente</p> |
| <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des conditions particulières • Élaboration du dossier de mise en vente du bien immobilier (diagnostics techniques, urbanisme, descriptif détaillé, statut d'occupation...) | <p>➔</p> | <p>Toute l'information nécessaire pour capter et sélectionner les acquéreurs potentiels</p> |
| <p>3</p> <p>Campagnes publicitaires sur les sites d'annonces immobilières sélectionnés et éventuellement dans la presse écrite</p> | <p>➔</p> | <p>Les acquéreurs intéressés s'inscrivent en ligne et demandent leur agrément électronique</p> |
| <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de visites groupées • Validation des demandes de participation à l'appel d'offres | <p>➔</p> | <p>24 heures pour recueillir les offres d'achat en ligne, en toute transparence</p> |
| <p>5</p> <p>Réception des offres : les acquéreurs potentiels agréés font leurs offres d'achat publiquement, en temps réel, sur le site www.immobilier.notaires.fr</p> | <p>➔</p> | <p>24 heures pour recueillir les offres d'achat en ligne, en toute transparence</p> |
| <p>6</p> <p>Acceptation de la meilleure offre et signature de l'avant-contrat de vente chez le notaire</p> | | |

L'IMMO-INTERACTIF, UN SERVICE NOTARIAL AU BÉNÉFICE DES VENDEURS

- La réalisation de la vente est rapide, environ 6 semaines, donc la durée du mandat est très courte
- La maîtrise du contexte juridique et technique en amont de la vente sécurise tout le processus
- Le calendrier des opérations est planifié (publicité, séances de visites, dates de réception des offres...)
- Le plan média est ciblé et puissant pour optimiser la visibilité du bien
- L'opportunité d'obtenir le meilleur prix du marché est assurée par la confrontation de l'offre et de la demande
- La saisie en temps réel des offres d'achat permet de suivre en toute transparence l'évolution de la mise en vente

Contactez votre notaire :

CACHET DE L'OFFICE